



Union des Syndicats FO des Personnels du ministère de la Justice

3, Avenue de Bellevue - 91 210 Draveil - Tel : 01.69.39.10.00 - Courriel : secretariat@fojustice.com

Action SOCIALE

Flash inFO :

Union FO Justice – le 09 Mars 2026

► Place en crèche – Rentrée 2026 :



L'Union FO Justice vous informe que les agents du ministère de la Justice travaillant en Île-de-France peuvent déposer une demande de place en crèche pour la rentrée 2026.

La pré-inscription doit être effectuée avant le 30 mars 2026 sur la plateforme du prestataire : Les Petits Chaperons Rouges (LPCR)

▼ Modalités et Accès ▼

Lors de votre inscription, pensez à renseigner le code :
JUSTICE210

<https://www.lpcr.fr/inscription/>



► Calendrier :

- 30 mars 2026 : date limite de dépôt des demandes
- 16 avril 2026 : commission d'attribution des places

Les résultats seront communiqués directement aux agents ayant effectué une demande.

L'Union FO Justice rappelle que l'accès aux modes de garde constitue un enjeu majeur pour les agents, en particulier en Île-de-France où les places sont rares et les besoins importants.

Plus largement, cette question concerne l'ensemble du territoire. Les agents du ministère de la Justice exerçant dans les autres régions peuvent également bénéficier de places en crèche réservées, notamment dans le cadre de l'action sociale interministérielle et des Sections Régionales Interministérielles d'Action Sociale (SRIAS), qui contribuent au développement de solutions de garde pour les agents publics.

L'Union FO Justice continuera à porter la nécessité de renforcer les dispositifs d'action sociale et d'augmenter le nombre de places disponibles pour les agents et leurs familles.

L'Union FO Justice invite donc les agents concernés à effectuer leur demande dans les délais !

L'Union FO Justice Notre résistance, VOTRE inFOrmation !!!

